



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Coteau-Fleuri

28 janvier 2020 à 19h00

Maison de quartier de Chailly

- Parents :** Boschetti Olivier (BO), Boumghar Mila (BM), Da Silva David (DSD), et Turin Bertschy Mélanie (TBM)
- Professionnels :** Diday Isabelle (DI) et Lugon Isabelle (LI)
- Organisations :** Grandmottet Delphine (GD), Périllard Marianne (PM), Pupet Patrick (PP), Vuilleumier Rose Marie (VRM)
- Autorités politiques :** Vikrin Talla Serge Paul (VTSP)
- Invités :** -
- Excusés/absents :** Breguet Zohrat (BZ), Costa-Rubin Isabelle (CRI), Essmaali Béchir (EB), Schiltknecht Lise (SL) et Seibt Yonathan (SY)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 18.11.19
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Retour sur la séance de coordination du 20.01.20
5. Budget
6. Conseil des élèves
7. Projets en cours
8. Date et lieu de la prochaine séance
9. Divers et propositions individuelles

1 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (OJ)

L'OJ est accepté sans modifications.

2 Adoption du PV de la séance du 18 novembre 2019

Tous les membres ont reçu un exemplaire du PV.

Le PV de la séance du 18 novembre 2019 est passé rapidement en revue. Il n'y a pas de remarque. Le PV est adopté.



3 Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Néant.

4 Retour sur la séance de coordination du 20 janvier 2020

DSD expose que le point principal a porté sur la consolidation de la LEO. Un questionnaire a été remis aux diverses commissions d'établissement. Un groupe du CET s'est réuni pour y répondre. La Commission des Présidents des CET s'est tenue par la suite.

Il en est ressorti une synthèse datée du 30 janvier 2020 (il est prêt et sera envoyé à cette date). A été également établi « un cadre général » à l'attention des instituteurs (mais il peut être consulté par tout à chacun).

DSD présente brièvement les résultats des discussions lors de la séance de coordination des Présidents des CET. DSD évoque les programmes personnalisés (pour les élèves qui ont besoin de certains aménagements scolaires). Les devoirs à domicile ont également été discutés (faut-il en avoir, dans quelle proportion, etc.). Il en est ressorti l'importance d'établir des règles communes à tous les établissements scolaires du Canton.

Un membre se demande si la CET pourrait être appelée à se positionner au sujet du Concept 360. La question sera posée à la Direction de l'établissement de Coteau-Fleuri.

5 Budget

DSD expose que l'on recommence l'année civile et donc que le budget est entier (CHF 1'000.-). Le Forum des associations, qui aura lieu le 16 mai 2020, avait coûté CHF 729.- en 2019. Il reste donc une marge de CHF 250.-, éventuellement pour l'impression de flyers.

Le budget 2019 a été entièrement employé. Un montant a été laissé en fin d'année passée aux APEMS afin qu'un appareil photo polaroid puisse être acheté.

6 Conseil des élèves

DSD évoque une demande présentée par le Conseil des élèves au sujet de la création d'une fresque sur les murs de l'école. Un courrier a été envoyé à la Ville de Lausanne. Une réponse a été donnée sous la forme de demande de précisions. Une fois ces précisions apportées, elle se propose de contacter les délégués. Il y a donc une ouverture de dialogue. La CET pourrait intervenir dans le cadre de la réalisation de ce projet, qu'elle soutient. LI sera le lien entre le Conseil des élèves et la CET.

7 Projets en cours

DSD rappelle qu'il y a deux éléments à évoquer :

1. La page FB de la CET a été établie par BM, qui la présente aux membres présents. Elle est pour l'heure en construction. Elle doit être complétée.

La question est de savoir qui inviter sur cette page. A noter que plus elle est partagée, plus les informations s'y trouvant seront partagées. Cela est intéressant pour le Forum des associations. Il ressort des discussions qu'il faudra reprendre le texte du flyer pour la page d'accueil FB.

DSD va créer un dossier Forum des associations 2019 et l'adresser à BM. Chaque membre est invité à adresser à BM des contenus/informations.

BM va faire quelques modifications et envoyer des invitations aux membres. DSD va demander s'il est possible de mettre sur la page internet de la Ville de Lausanne sur la CET un lien vers notre page FB.



2. La date du Forum des associations a été arrêtée au 16 mai 2020. La sous-commission planche sur les activités à proposer. Elle va prochainement se rencontrer.

DSD va s'assurer que la date a bien été fixée au Collège de Chailly auprès de la Direction. DSD va également relancer les deux membres censés établir la liste des associations. Celle-ci sera établie sur la base de celle de 2019. Une lettre devrait être adressée aux associations courant février 2020. Un premier envoi peut être effectué assez vite aux associations présentes en 2019. DSD s'en charge.

8 Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée le 16 mars 2020, à 19h00, au Collège de Chailly.

9 Divers et propositions individuelles

Il n'y a pas divers.

La séance est levée à : 20h28.

Olivier Boschetti

Secrétaire

Lausanne, le 29 janvier 2020

Lausanne, juin 2021/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch